

Réunion du Jeudi 01 Février 2018 (1^{ère} réunion)

Exigence n°1 : Amélioration du pouvoir d'achat

- ⇒ Poursuite de la politique égalité Femmes/Hommes en matière de rémunération.
- ⇒ Revalorisation de la « grille » des minimas.
- ⇒ Augmentation de **2%** sur les salaires réels, en une seule fois, au 1^{er} Avril (avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2018) pour Tous.



Exigence n°2 : Avantages sociaux et Conditions de travail

- ⇒ Augmentation de la prise en charge de la Mutuelle par l'Employeur (à 60%) pour tous les niveaux et prise en charge totale pour le niveau 1
- ⇒ Porter à 200 le nombre des titularisations pour 2018
- ⇒ Arrêt de travail : pas de carence lors du 1^{er} arrêt
- ⇒ Médaille du travail : 25euros par année et réaccorder 1 jour accolé à l'évènement
- ⇒ Contrepartie en repos compensateur accordée aux travailleurs de nuit :
 - ** au bout de 200heures : +7h
 - ** 500heures : +7h
 - ** 750heures : +7h
 - ** à partir de 1000heures : +7h
- ⇒ Passage du niveau 2C à 3A et du 3C au 4A automatique au bout de 5ans
- ⇒ Congés « enfant malade » : 3 jours pour maladie d'un enfant de -12ans (sur présentation d'un certificat médical) sur les 6 jours prévus par l'accord
- ⇒ Congés d'ancienneté : 1 jour au bout de 5ans ; 2 jours au bout de 10ans ; 3 jours au bout de 15ans
- ⇒ Octroi d'un jour de congé supplémentaire pour déménagement « hors mutation »
- ⇒ Bon lessive porté à 60€ à l'année

Vous avez dit
Conditions de Travail ?



Prenez la parole



**Les demandes de l'UNSA sont fondées et réalistes ...
Nous nous battons pour les faire aboutir !**